

Relevé des décisions du COPIL Citoyen N°3 – 19 novembre 2021



1. Présentation de l'enquête sociale sur les besoins et souhaits en logement

Il est souligné que les résultats de l'enquête sociale permettent une vision des besoins sur la base d'un échantillon représentatif des habitants du quartier (50%). Les membres du COPIL Citoyen regrettent tout de même que l'ensemble des habitants ne se soit pas mobilisé plus fortement pour répondre à l'enquête sociale. Pour rappel un prolongement de l'enquête avait été mis en place pour permettre à tous de répondre avec du porte à porte et des entretiens en présentiels supplémentaires.

	Tour A				Tour G				Tour I				Total tours				Bât C		Bât D		Bât E		Bât F		Bât J		Bât K		Bât L		Total Barres		Total	
Nb de lgts concernés par l'enquête	94				111				109				314				66		39		40		39		59		40		59		342		656	
Faits	45	48%	51	46%	43	39%	139	44%	41	62%	35	90%	21	53%	15	38%	20	34%	18	45%	39	66%	189	55%	328	50%								
Non rencontrés	49	52%	60	54%	66	61%	175	56%	25	38%	4	10%	19	48%	24	62%	39	66%	22	55%	20	34%	153	45%	328	50%								

Le tableau ci-dessous a été présenté et permet de répondre à l'ensemble des ménages souhaitant rester dans le quartier Gagarine. Le maire précise que sur la base de ces données fiables des souhaits des ménages, les scénarios pourront être débattus sereinement en garantissant une réponse adaptée à tous. Les ménages n'ayant pas de préférence entre le neuf et l'ancien réhabilité pourront aussi bien être relogés dans des logements neufs que réhabilités, ce qui permet de travailler plusieurs scénarios en fonction des critères urbains, financiers...

	Hypothèse minimale de réhabilitation	Hypothèse maximale de réhabilitation
Nombre de logements sociaux rénovés dans le quartier	198 logements	355 logements
Nombre de logements sociaux neufs dans le quartier*	283 logements	126 logements
TOTAL	481 logements	481 logements

* Une partie de ces ménages souhaite et pourrait accéder à la propriété (logements en accession sociale)
→ volume et typologie à définir

2. Retour sur l'atelier du 22 octobre

Une membre du COPIL Citoyen présente à l'atelier confirme avoir été destinataire pour avis et modifications du CR de l'atelier et atteste de son exhaustivité.

Un membre du COPIL Citoyen demande expressément que les jours de présence du prestataire sur le quartier, pour mobiliser les habitants et les inviter aux ateliers, ne soient pas réalisés les vendredi matin (jour de marché) mais de préférence en soirée et le week-end.

3. Retour sur le diagnostic en marchant réalisé en octobre 2021 et points divers

Le diagnostic en marchant a été réalisé en présence de membres du COPIL Citoyen.

Un plan d'actions sera défini sur la base de ce premier diagnostic, permettant de flécher les responsables de chacune des demandes. Une démarche de diagnostics réguliers sera mise en place pour le compléter dès le premier semestre 2022.

La question du stationnement (problématique actuelle et nombres de places du futur projet) a été soulignée à nouveau par les membres du COPIL Citoyen comme un point important à débattre. Elle fera l'objet d'un atelier thématique spécifique avec l'équipe d'urbanistes.

SSDH précise que des places en sous-sols seront créées pour les nouveaux bâtiments.

Les élus de la ville de Romainville confirment la volonté de la municipalité de mettre en place une nouvelle politique de stationnement (en cours de définition) pour limiter le stationnement ventouse par des habitants des villes limitrophes au sein du quartier (problématique forte rencontrée à Gagarine et ailleurs).

SSDH informe qu'un projet de réhabilitation énergétique sera réalisé sur la résidence Elsa Triolet (fin 2022).

SSDH confirme le calendrier des travaux de la tour A (juin 22 pour 15 mois) et précise qu'une lettre d'information concertation sera diffusée courant novembre.

Il est demandé de renforcer l'élagage des arbres dans le quartier.

4. Prochaines étapes de la démarche

Les membres du COPIL Citoyen qui le souhaitent, peuvent assister au Comité Technique ANRU qui aura lieu le 24 novembre après-midi en mairie de Romainville et peuvent se signaler par mail à cet effet.

Les dates du 14 janvier 22 (COPIL Citoyen 4) et 21 janvier 22 (2^{ème} atelier) sont annoncées comme prochaines étapes de concertation, sous réserve des restrictions éventuelles liées à la situation sanitaire.

Une lettre d'information sur les résultats de l'enquête sociale sera diffusée dans l'ensemble du quartier.

En janvier et février nous entrerons dans la phase de définition des scénarios urbains et du scénario final (intégrant les volumes de démolitions et réhabilitations). Il s'agit donc d'une période essentielle pour la co-construction du projet où la participation des membres du COPIL Citoyen sera fortement appréciée.